



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-30 :

Participation communale cartes de transport scolaire TRANSDEV DU VEXIN

L'an deux mille vingt-six, le 22 mai à 18h30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoints, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Martial SUZE, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Véronique NOBLE, Madame Séverine CHAMPETIER et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

•**Personne excusée :**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Véronique NOBLE en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2026-30 : participation communale cartes de transport scolaire TRANSDEV DU VEXIN

Madame Martine SOREL, Maire, rappelle qu'il convient de délibérer sur la participation de la commune au coût du transport scolaire pour l'année 2026 – 2027 pour les collégiens et les lycéens jusqu'au BTS compris, hors alternance.

Madame le Maire propose une prise en charge à 50% du coût des cartes IMAGINE'R collégiens et lycéens, sur la base des tarifs transmis Par TRANSDEV.

Après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Le 22/05/2026,

Le Maire



Martine SOREL

La Secrétaire de séance

Véronique NOBLE